



Assemblée communale du 13 décembre 2012

Point 2.5

Acquisition d'un véhicule et d'équipements édilitaires: véhicule édilitaire, lame à neige et saleuse

Véhicule édilitaire

Le Conseil communal propose l'achat d'un véhicule pour l'édilité. En effet, la jeep actuelle arrive en bout de course. Plusieurs réparations importantes devraient être effectuées pour le passage de l'expertise en 2013 (pot d'échappement, suspensions, etc.). Ce véhicule, acheté en février 1993, a actuellement 165'000 km au compteur.



Le Conseil communal a étudié deux variantes. La première consiste à remplacer le véhicule actuel par un véhicule édilitaire équipé d'un pont basculant, d'une lame à neige et d'une saleuse. Une grue pourrait également être installée à l'arrière du pont basculant.

Le coût d'un tel véhicule, tel que présenté ci-dessous, est de 150'000 francs. Les équipements complémentaires sont devisés à 100'000 francs. Dès lors, l'acquisition de ce véhicule, y compris les accessoires y relatifs, se monte à 250'000 francs. Ce montant avait été annoncé lors de la présentation du dernier plan financier. Après réflexion, le Conseil communal estime que ce montant est trop onéreux. Pour justifier une telle somme, nous devrions vendre le tracteur et, de ce fait, le service édilitaire ne disposerait plus que d'un seul véhicule.



La seconde variante analysée consiste au remplacement du véhicule actuel, de type pick-up, par un modèle neuf. Il sera également équipé d'un pont basculant en aluminium.



Prix de base	30'000
Pont basculant de 3 côtés en aluminium	14'000
Traverse de remorquages avec boule fixe	3'000
Total du véhicule édilitaire	47'000

Lame à neige

La lame à neige actuelle date de 1986. Cette lame connaît de gros problèmes en particulier hydrauliques et mécaniques (jeu dans les accouplements, cardans, articulations, etc.).

Les collaborateurs du service édilitaire passent en moyenne plus de 300 heures par hiver pour le déneigement et le salage des routes communales. Ils parcourent ainsi environ 40 km par cycle de déneigement.



Des renseignements ont été récoltés auprès de divers fournisseurs et il s'avère que le coût d'une nouvelle lame à neige est de 13'000 francs.



Saleuse

Chaque hiver, environ 70 tonnes de sel sont épanchées sur les routes communales. La saleuse actuellement en service présente également des signes avancés de vieillesse. Le système de distribution du sel est entièrement rouillé et ne va pas résister encore longtemps. Les parties métalliques souffrent énormément de la corrosion et le bac a déjà été réparé à plusieurs reprises.

L'acquisition d'une nouvelle saleuse permettra une distribution parcimonieuse du sel. Son coût est de 8'000 francs.



Récapitulation des coûts

Véhicule édilitaire	47'000
Lame à neige	13'000
Saleuse	8'000
Divers et imprévus (immatriculation, permis, etc.)	2'000
Total véhicule et équipements édilitaires	70'000

Investissement **70'000**
Financé par crédit bancaire **70'000**

Charges annuelles estimées

Intérêts 3%	70'000	3%	2'100
Amortissement	70'000	15%	10'500
Charges annuelles:			12'600

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.